

## **AVIS D'ADOPTION**

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 640-2026**

#### **Règlement édictant le code d'éthique et de déontologie des élus(es) de la Municipalité de Saint-Paul**

Lors de la séance ordinaire du 16 février 2026, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 640-2026, Règlement édictant le code d'éthique et de déontologie des élus(es) de la Municipalité de Saint-Paul.

Ledit règlement numéro 640-2026 entre en vigueur selon la loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce DIX-NEUVIÈME jour du mois  
de FÉVRIER deux mille vingt-six.**



Directeur général et greffier-trésorier  
M. Miguel C. Rousseau